



Victime d escroqueries

Par **Debdeza**, le **05/03/2019** à **12:23**

Bonjour,

j ai été contacté par une personne via les réseaux sociaux notamment Instagram me demandant si j étais intéressé par une solution d argent étant étudiante et ayant des fins de mois difficiles j ai accepté .elle s est présenté comme une personne gérant une entreprise

cette personne devait déposé 2500e sur mon compte et moi je devais lui renvoyer 2000e tout en gardant une commission de 500 e cela lui permettrait de payer moins de taxe et m a dit que c était légal . Je devais lui renvoyer les 2000e sous forme de carte pcs

j ai accepté sauf que la banque m a appeler et m a dit que c était un chèque volé et qu il fallait que je dépose plainte, qu est-ce que moi j encours?

Par **P.M.**, le **05/03/2019** à **13:26**

Bonjour,

Vous encourez de perdre 2000 € plus les frais bancaires...

C'est une escroquerie bien connue...

Par **Visiteur**, le **05/03/2019** à **13:41**

Bonjour,

allez porter plainte au minimum; ça peut vous éviter d'être considérée comme complice ? Mais sinon... Dites adieu à vos 2000€ ! Comme P.M; je suis sidéré qu'une telle arnaque fonctionne encore de nos jours !? Auprès de personnes agées ou peu instruites...? à la rigueur ? Mais vous êtes étudiante ? Internet et ses dérives devrait vous être familier ?